



L'AMI DE REZÉ

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZÉ

27

NOVEMBRE 1997

Participation : 10 F

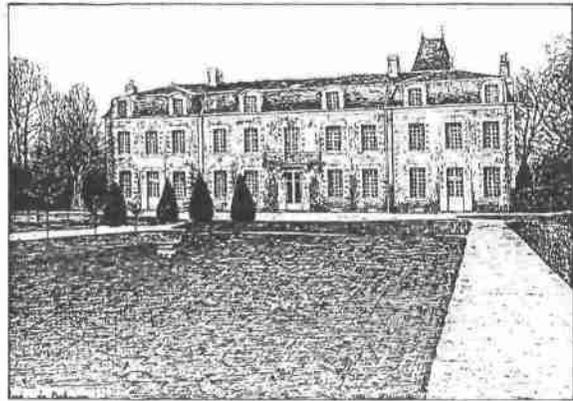
Le mot du Président

Les aléas de la vie locale offrent souvent des sujets d'inquiétude pour une association comme la nôtre qui a pour objectif la sauvegarde du patrimoine. Nous n'avons jamais manqué de les exprimer. Parfois, et c'est heureux, il y a quelques sujets de satisfaction. Ainsi, la presse s'est faite l'écho de la décision du Conseil municipal d'ouvrir (enfin !) le chantier de la Balinière. Un des fleurons de notre patrimoine va pouvoir trouver la destination qui lui était promise. Nous nous en félicitons. Puisse l'avenir de la chapelle et du site St Lupien connaître la même félicité ! Si l'achèvement de la restauration de la chapelle et du prieuré reste à faire, la mise en valeur du site mériterait une attention particulière. Sans doute la Ville devrait-elle mieux assurer l'entretien et la valorisation de ce que nous aurions souhaité être un parc archéologique et qui nous semble actuellement quelque peu négligé.

Aussi risquons-nous ce conseil aux édiles municipaux : "Age quod agis" (sois attentif à ce que tu fais) !

Après quinze années d'existence (déjà, mais c'est si peu) l'association des Amis de Rezé s'enorgueillit d'avoir toujours été attentive et vigilante. Nous sommes convaincus que la Ville saura écouter la voix de ceux qui n'ambitionnent rien moins que de faire vivre la belle devise de Rezé : "Respecte son passé et assure son avenir".

Avec le présent bulletin, nos amis lecteurs découvriront certains aspects de ce passé.



LA BALINIÈRE (M. KERVAREC)

Ainsi l'évocation de la Balinière par Héliette Proust retrace l'histoire de cette "folie nantaise" qui fait aujourd'hui l'actualité de notre ville. Ils pourront aussi en savoir davantage sur une vieille famille rezéenne, les Marchais, ou sur Saint-Félix — qui, s'il n'a rien à voir avec la famille précitée, a par contre beaucoup à voir avec Rezé —. Enfin, nostalgie oblige, Marie-Françoise Artaud évoque ses souvenirs de la Chaussée.

Bonne lecture à tous.

LE PRÉSIDENT
M. KERVAREC

SOMMAIRE

	Pages
<i>A Lire ...</i>	3 - 4
<i>Château de la Balinière</i> (H. PROUST)	5-11
<i>Une famille rezéenne : Les Marchais</i> (Y. VINCE)	12-15
<i>Au temps de Saint Félix</i> (M. KERVAREC)	16-25
<i>Du regard de mes dix ans</i> (M.F. ARTAUD)	26-29
<i>Informations</i>	30

A LIRE . . .

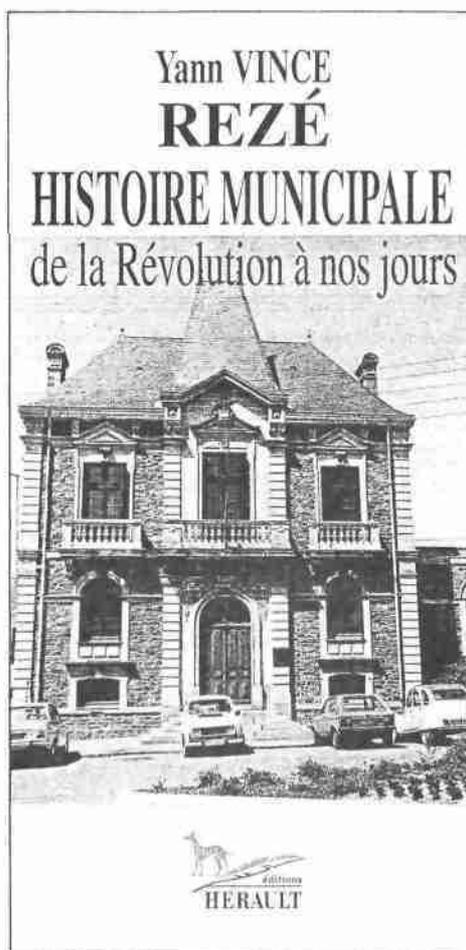
DEUX LIVRES SUR
L'HISTOIRE DE REZÉ SONT
PARUS CETTE ANNÉE : **REZÉ, HISTOIRE
MUNICIPALE** (Y. VINCE - ÉDITIONS HÉRAULT - 150 F)
ET LE CHATEAU DE REZÉ
(H. PROUST & Y. VINCE - ÉD. HÉRAULT - 140F). L'AMI
DE REZÉ VOUS LES PRÉSENTE :

REZÉ, HISTOIRE MUNICIPALE, de la Révolution à nos jours.

Vingt cinq maires se sont succédé à Rezé. Reflet de l'histoire politique de notre pays, leurs municipalités furent tantôt des assemblées de représentation populaire, tantôt des organes de transmission du pouvoir central mais toujours des lieux d'expression de la vie locale. C'est cette histoire qui est relatée dans ce livre.

Le livre (176 pages) préfacé par l'historien

Alain Croix et postfacé par le député-maire de Rezé, Jacques Floch, est divisé en onze chapitres présentant chacun une période de cette histoire depuis la Révolution jusqu'à 1978, date du décès d'Alexandre Plancher, prédécesseur de Jacques Floch. Il présente le contexte constitutionnel et politique de chacune de ces périodes, "tire le portrait" de chaque maire, et tente de raconter par le détail de la vie municipale, l'action des maires et des municipalités au cours de leur mandat. En annexe, le lecteur y trouve par ailleurs la liste officielle des maires et celle de l'ensemble de conseils municipaux, de 1790 à 1995, avec la date de leur installation. Un livre pour les passionnés d'histoire, pour les citoyens d'aujourd'hui, pour tous ceux qui s'intéressent à la vie locale.



A LIRE . . .

Du Château au quartier,

LE CHATEAU DE REZÉ

"Place du Château", "Pharmacie du Château", arrêt de tramway "Château de Rezé". Quel est donc, ou plutôt qu'était ce château dont tout le monde parle mais que personne ne voit ? C'est cette histoire que cet ouvrage retrace. Elle est destinée à la faire revivre aux "vieux Rezéens" nostalgiques du Rezé de leur jeunesse, aux plus jeunes qui cherchent à s'enraciner et qui s'interrogent sur le passé et le présent du quartier où ils vivent, à tous ceux enfin qu'intéresse le processus de développement urbain.

Ce livre (152 pages) vous propose le récit, abondamment illustré, des multiples transformations survenues sur ces quelques hectares de terre dites "La Chalonnaière" au

plan cadastral et devenues le Château de Rezé dans

l'usage actuel. Du Moyen Age à nos jours, nous voyons évoluer l'architecture en même temps que la vie des habitants : de la petite forteresse du XI^e siècle aux immeubles construits dans les années 60, en passant par le beau château des Montis de Rezé qui aura survécu à la Révolution et à deux guerres mondiales pour céder aux bulldozers de l'urbanisation. Ce livre retrace tout à la fois l'histoire du Château ancien mais aussi l'évolution sociologique du quartier actuel et en devenir.

Les deux ouvrages vendus séparément, ou ensemble (260 F) sont à votre disposition auprès de l'association, aux Archives municipales, hôtel Grignon Dumoulin à REZÉ.

Yann VINCE - H. PROUST
du château au quartier
LE CHATEAU DE REZÉ

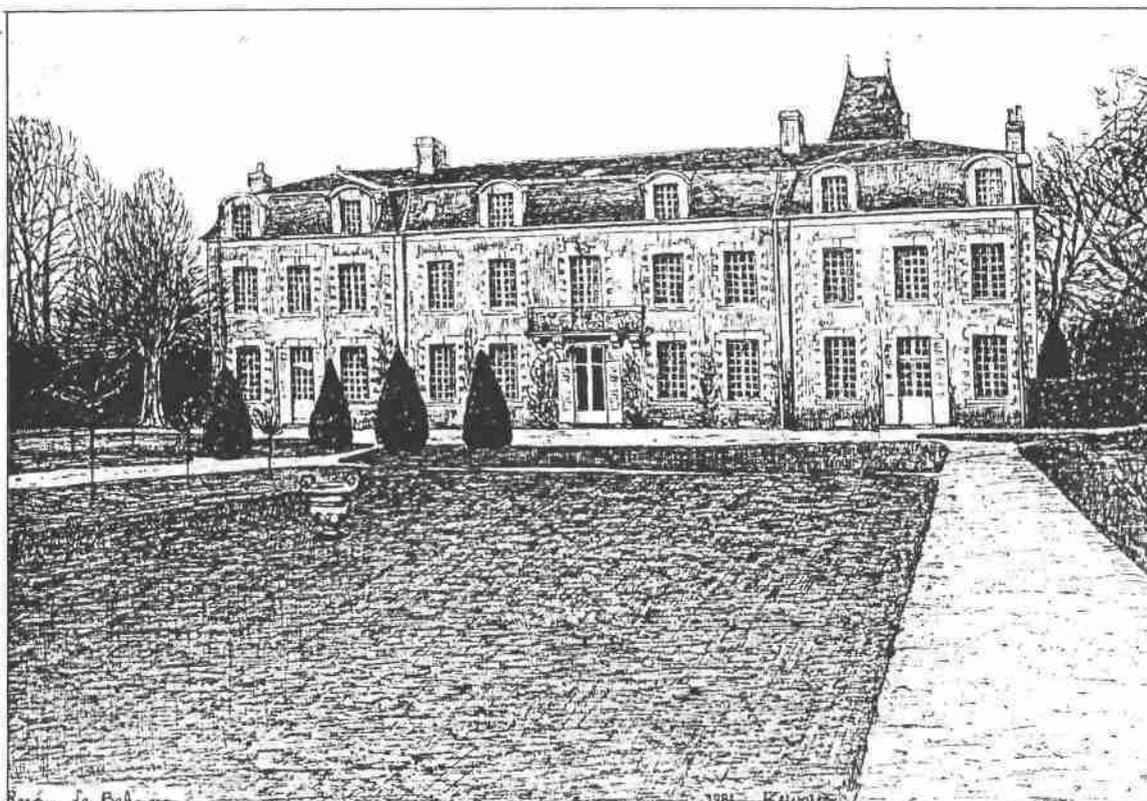
REZÉ (Loire-Atl.) - Le Château de Rezé



éditions
HERAULT

LES CHATEAUX A REZE

LA BALINIÈRE



La Balinière, façade sud, ancienne propriété des Ducoudray Bourgault. (M. Kervarec).

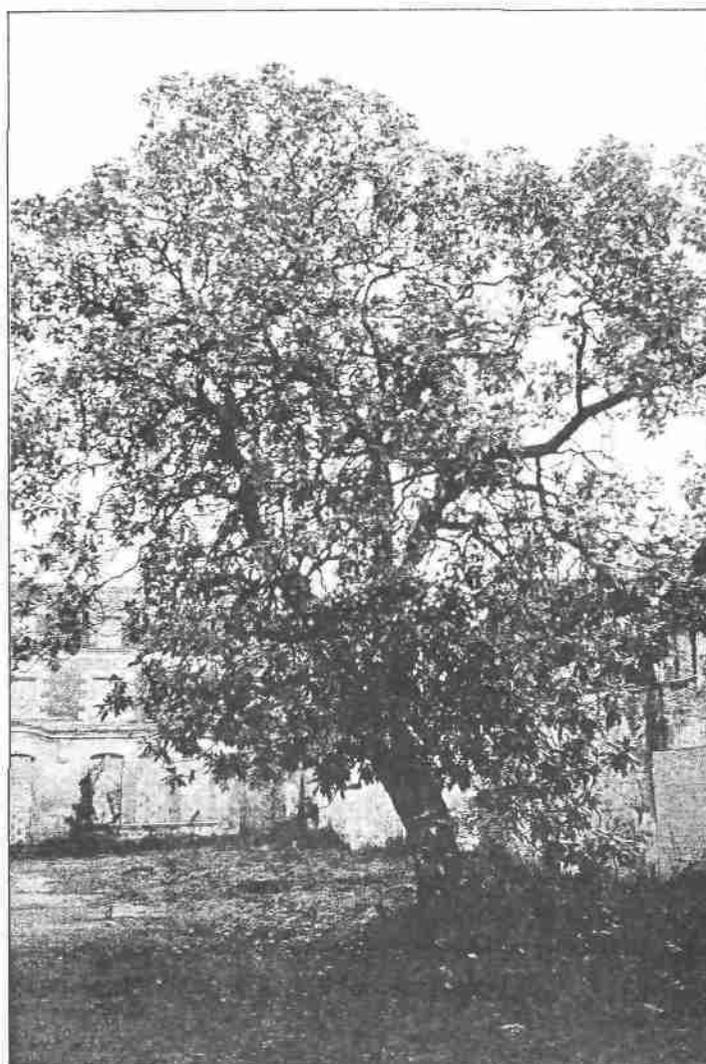
Le domaine de la Balinière avait appartenu en 1693 aux Guilbaud, aux Harmapied en 1701 ⁽¹⁾. Le nom des Ducoudray-Bourgault apparaît dans les rôles des fouages (impôts payés par foyer) en 1751. Gros négociants et armateurs ils possédaient également les terres situées au Sud de la Balinière vers la Petite Lande et la Houssais ainsi que les Grésillières en Basse-Goulaine. Construite selon le même plan d'ensemble que les "folies nantaises" (que la Classerie déjà décrite), la Balinière se distingue par une travée centrale arrondie.

(1) Vélasque

LES CHATEAUX A REZE

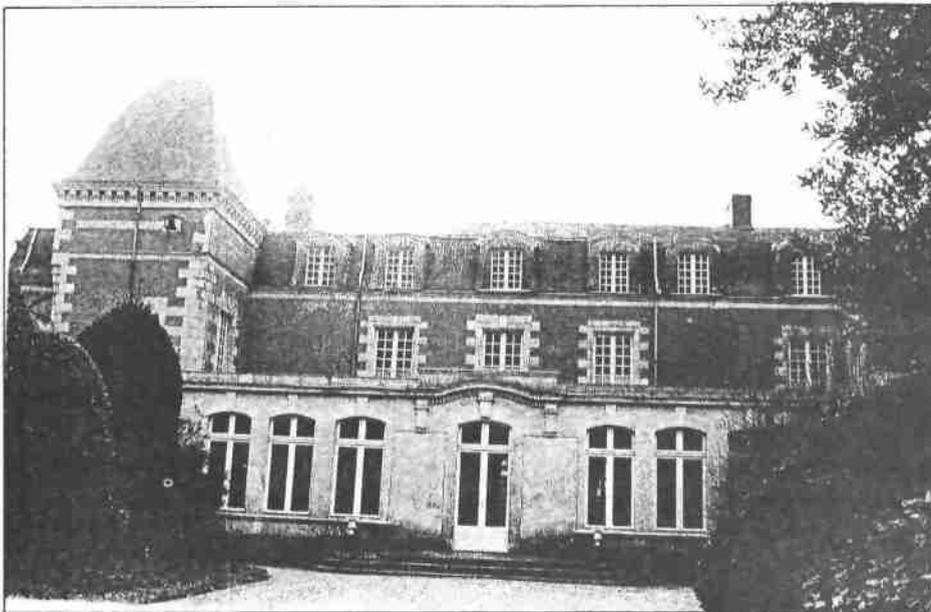
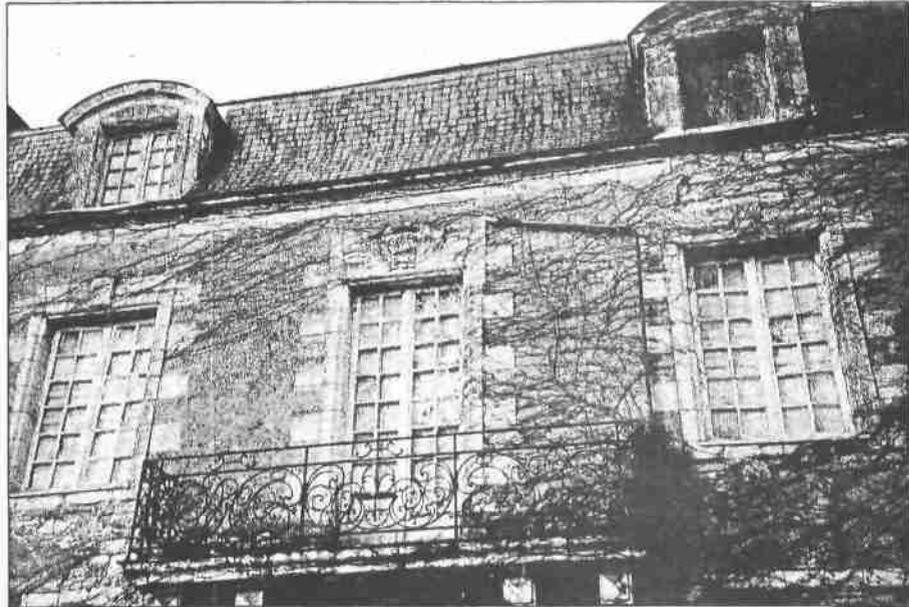
LA BALINIÈRE

Les fenêtres du 1er étage s'ouvrent sur un balcon en ferronnerie. Les ailes plus importantes ont la même hauteur que le corps de logis et forment un retour délimitant une cour en U avec une tour d'angle. Dans les ailes se trouvaient les étables, écuries, bâtiments d'exploitation. La travée centrale était couronnée d'un campanile aujourd'hui disparu. La chapelle se cachait sous les arbres d'un jardin particulièrement bien dessiné, aux essences rares. Le jardin actuel respecte le plan d'origine, même si quelques arbres en trop mauvais état ont dû être abattus et si le budget municipal n'a pas permis de reconstituer le jardin exotique.



Un magnolia de la cour

Le balcon sur la façade



La Balinière, côté jardin

A la Révolution, Monsieur Ducoudray-Bourgault ne fut pas inquiété ; cependant, il ne put empêcher son beau-frère René Hamon de la Thébaudière, qui avait été délégué à Paris par les commerçants nantais pour solliciter l'envoi de troupes à St Domingue contre les Noirs révoltés, d'être accusé d'avoir "*prêché la contre-révolution dans les tripots littéraires*" et désigné parmi les 132 nantais envoyés à Paris pour y être jugés. Quant à Pierre Sarrebourse d'Audeville qui lui succédera à la Balinière, bien qu'il ait été délégué à la Fête de la Fédération, il fut accusé de "négociantisme" et fit aussi partie du convoi. Les Sarrebourse d'Audeville étaient une famille de gros négociants nantais anoblis au XVIII^e siècle. Charles, capitaine des gardes, épousa Louise Bourgault et devint propriétaire de la Balinière. Il fut nommé au conseil municipal par le préfet le 3 mai 1826, Joseph de Monti étant maire de Rezé, mais après la Révolution de 1830, il refusa de prêter serment au roi Louis Philippe et, le 24 septembre, fut considéré comme démissionnaire. Il siégera de nouveau au conseil à partir du 30 novembre 1834, élu au suffrage censitaire, puis sera réélu en 1840 et en 1846 sous la municipalité Pierre Giraud. Enfin, en 1848, il sera à nouveau élu, au suffrage universel cette fois, sous les municipalités Delaville-Leroux puis Arsène Leloup et enfin Philémon Chenantais, bien qu'il n'ait jamais renié son attachement au parti légitimiste, dévoué à la cause du Comte de Chambord ; et nous le trouvons président la commission chargée de la construction du clocher de l'église Saint-Paul.

Charles Sarrebourse décéda en 1860. La Balinière fut alors vendue par ses fils aux

familles Jamin et Leglas-Maurice. Édouard de Monti en voyage au Caire rencontra par hasard l'un des deux fils de Charles Sarrebourse d'Audeville : parti pour la Californie, après avoir essuyé plusieurs revers de fortune, il était venu tenter sa chance en Égypte et vendait des allumettes. Monti, en intercédant auprès de Monsieur Voisin (ingénieur français chargé des travaux de construction du canal de Suez) eut le plaisir de lui obtenir un petit emploi dans la Compagnie ⁽¹⁾. Henri de Sarrebourse, l'autre fils, secondait Alexandre de Monti au sein des comités royalistes. Il fit avec lui, en juillet 1871, des tournées en Bretagne, préparant l'élection des députés et des conseillers généraux légitimistes et avec Athanase de Charette discutant de la manière d'organiser un débarquement du Comte de Chambord en un point de la côte de Saint-Malo ... conspiration qui n'eut pas de suite⁽²⁾.

La famille Leglas-Maurice, nouvelle propriétaire de la Balinière, possédait à Nantes en 1874, dans la rue qui porte aujourd'hui son nom, une entreprise d'ébénisterie très réputée. Les meubles de la "Cigale" furent fabriqués dans ses ateliers. Léon Jamin, né à Angers en 1845, sorti ingénieur de l'École Centrale, épousa Léonide Leglas. Il prit une part active en tant que capitaine à la guerre de 1870. Président du Conseil Général de 1908 à 1919, adjoint au maire de Nantes dans la municipalité Guibourg, il fut élu au Sénat mais mourut brutalement à Nantes en 1920 ⁽³⁾. Sa fille, Marie Jamin, épousa Ferdinand Bénard ; en 1940 elle résidait à la Balinière lorsqu'arrivèrent les Allemands qui réquisitionnaient pour les officiers les demeures les plus cossues. La Balinière fut aménagée pour servir de quartier général.

(1) (2) Édouard de Monti. G. Larignon. H. Proust

(3) Une autre rue de Nantes porte le nom de Léon Jamin

LES NOCES D'OR

Ouverture des Portes à 11 heures

À 11 heures
DÉJEÛNER

À 2 heures
MAD. CHAMPEIRE

À 2 heures 34
JEUX DIVERS
La Pêche à la ligne, Les Grenouilles
Les Surprises
Lancement de Boules Grottesques

À 3 heures 12
REPRISE DU BAL

À 3 heures 34
Courses de Bicyclettes

À 4 heures 12
Grande Représentation Théâtrale
VOIR AU DOS LE PROGRAMME

Pendant la durée de la fête
Chevaux de Bois — Tourniquet
BUFFET

FÊTE donnée à la BALINIÈRE
Le 30 Juillet 1899
par Monsieur & Madame
F^{OIS} - LEGLAS-MAURICE

au Personnel de la Maison

Marlineau

KERMESSE-THÉÂTRE

PROGRAMME

Rideau à 4 h. 1/2

Rideau à 5 h. 1/4

PREMIÈRE PARTIE

- 1^o Marche des Petits Pierrots.
Par l'Harmonie " Les Enfants des Ponts "
- 2^o Si tu m'aimais (Romance).
Par M. Michel RENÉ.
- 3^o Tout le Long (Chansonnette Comique).
Par M. POULIN.
- 4^o Hymne d'Amour (Romance).
Par M. COCAUD.
- 5^o La Vie (Monologue).
Par M. MONSELET.
- 6^o Air de Sigurd.
Par M. BAUDIN.
- 7^o Succ-Cannelle et Lichamort (Duo Comique).
Par MM. POULIN et COCAUD.

DEUXIÈME PARTIE

- 1^o Fantaisie sur Faust GOUNOD
Par l'Harmonie " Les Enfants des Ponts "
- 2^o Arioso du Roi de Lahore.
Par M. LANDRIN.
- 3^o Le Garde-Champêtre.
Par M. PICHERIT.
- 4^o David chantant devant Saül.
Par M. Michel RENÉ.
- 5^o Prière du Cid.
Par M. BAUDIN.

LE FLUIDE DE JOHN

Comédie en 1 acte de Hennequin

JOHN, Domestique	MM. MONSELET
DUPLAQUÉ, Vieux Rentier	COCAUD
LUCIEN, Neveu de Duplaqué	POULIN

Le Piano d'accompagnement sera tenu par M. Morisson.

LACHER DE 300 PIGEONS

BAL CHAMPÊTRE

Quadrille	Valse	Scottish
Polka	Mazurka	Quadrille

- 1^o Le Compiégnois (Pas redoublé) — 2^o Une Chasse dans les Ardennes (Fantaisie)
Par l'Harmonie " Les Enfants des Ponts "

Une partie, transformée en hôpital : les chambres furent peintes en blanc, des cloisons élevées dans la grande salle, le sol recouvert de linoléum, l'aménagement électrique complété, le service d'eau installé.

Une autre partie devint un "casino" avec des "filles de joie" (1)... . A la mort de Marie Bénard ses filles vendirent le château à la commune de Rezé, en 1987. La Balinière est destinée à devenir un centre culturel, l'École de musique. Les

jardins ont été réaménagés dans le style de la fin du XIX^e siècle en roseraie. Le parc est ouvert au public depuis 1994.

H. PROUST.

Documents : A.M. de Rezé,
Musée du Château des Ducs,
M. KERVAREC,
H. PROUST.

Note de la rédaction :

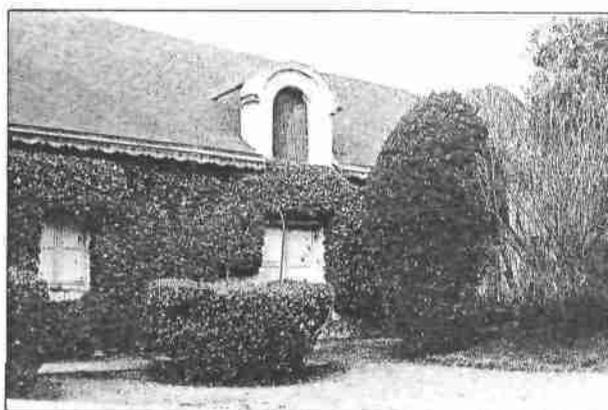
Une erreur s'est glissée dans le sommaire du bulletin précédent. Le château décrit est bien La Classerie et non la Balinière comme indiqué.

(1) Les Rezéens dans la Seconde Guerre Mondiale. Proust, Larignon, Lamotte d'Incamps



Balinière

La tour d'angle



Une aile qui a brûlé en 1992

SAGA D'UNE FAMILLE REZEENNE AUX 19^E ET 20^E SIECLES : LES MARCHAIS

DEUX NOMS DE RUES À REZÉ (FRANÇOIS MARCHAIS ET JULIEN MARCHAIS) TÉMOIGNENT AUJOURD'HUI DE L'EMPREINTE QU'À LAISSÉE DANS NOTRE VILLE UNE FAMILLE, LES MARCHAIS. A l'heure où ces lignes sont écrites elle compte encore de nombreux descendants vivant toujours à Rezé. Ainsi, outre Monsieur Henri Marchais — entrepreneur retraité au bourg — plusieurs "Amis de Rezé" : Madame Denise Vannier, Madame Gisèle Lecoq, Monsieur Jacques Guilbaud (adjoint au maire de Rezé).

Nous entreprenons dans ce bulletin de retracer la saga de cette famille rezéenne qui fera l'objet de trois articles, dont voici le premier :

I - OUVRIERS MAÇONS À 2 F PAR JOUR.

Pour le second anniversaire de son coup d'état, le 18 Brumaire an X (9 novembre 1801) Bonaparte lance cette proclamation aux Français : *"Vous l'avez enfin tout entière, cette paix que vous avez méritée par de longs et si généreux efforts ! ..."* Bientôt l'armée de l'Ouest est supprimée.

Comme d'autres familles à cette époque, quittant leur village ruiné par dix ans de guerre civile, un couple de jeunes vendéens laisse derrière lui St André Treize-Voies et prend la route de Nantes avec leurs deux enfants afin d'y trouver du travail. Julien Marchais a passé les 30 ans. Il est maçon. Son épouse née Marie-Aimée Lardeau a deux jeunes enfants à nourrir : Julien, 3 ans et Jean 1 an. *"Les maçons savaient tout faire d'une maison, depuis le choix et l'arrachage de la pierre en carrière jusqu'à la pause de (la couverture) sur le toit"* (1). Nul doute, en ces temps de reconstruction, que l'ouvrage ne va pas manquer en ville. Et puis l'on rejoint un "pays" Jean Péaudeau, originaire de Legé aux confins du Pays Nantais et de la Vendée, à

quelques lieues du village de Julien Marchais, qui s'est établi comme maçon à Rezé avant la Révolution.

La route n'est pas bien sûre de Montaigu à Nantes. Le pavement n'est pas encore achevé rendant la circulation des diligences et des charrettes difficile. En outre, *"les brigands — quelques chefs d'anciens révoltés de la Vendée — se sont mis en tête de mauvais sujets, déserteurs, ouvriers sans occupation, et pillent les voyageurs sur la route et dans les bois"* (2).

Une véritable aventure que de prendre la route sous le Consulat ! Julien Marchais et sa petite famille arrivent toutefois au terme de leur voyage, le bourg de Rezé, ou plus exactement le village de la Blanche, près de la chapelle du même nom (3), où Jean Péaudeau est établi, à l'emplacement de l'actuel groupe scolaire (4).

En 1802, Rezé est entièrement à relever. La décennie précédente a vu notamment la destruction quasi totale du faubourg de Pont-Rousseau. Si la population communale n'a pas sensiblement diminué cela est dû en grande partie à l'apport de réfugiés nantais fuyant la ville. Peu à peu, les émigrés de retour retrouvent leurs terres. De nouveaux propriétaires terriens cependant : des négociants nantais. Hors, ceux-là, comme le souligne alors le maire Huard : *"la population ne présente aucune personne riche et beaucoup de malheureux, ce qui n'est pas étonnant dans une commune dont presque tous les habitants tirent leur existence de Nantes."* (5)

(1) F. Braudel. L'identité de la France

(2) J. Tulard. Vie quotidienne des Français sous Napoléon

(3) Cette chapelle sera détruite en 1915

(4) Jean Péaudeau vendra son terrain à la Mairie de Rezé en 1835 pour permettre à la municipalité de construire une mairie-maison d'école (A.M.R. Cote D.H.)

(5) M. Kervarec. Rezé pendant la Révolution et l'Empire

En novembre 1802, l'épouse de Julien Marchais met au monde un troisième enfant, Marie, déclarée à la mairie et baptisée à l'église Saint-Pierre le même jour. L'épouse de Jean Péaudeau est marraine de l'enfant. André Marchais, oncle de l'enfant, de passage à Rezé, est parrain.

Les maçons sont alors pleinement employés à la reconstruction de Pont-Rousseau. Dans le même temps, face à l'accroissement de la population, les maisons de Trentemoult se révèlent insuffisantes, surchargées. Par souci sans doute d'éviter une urbanisation sauvage la municipalité prend un arrêté (1802) "*défendant de construire avant que ne soit dressé un plan de l'île*" (1).

Bientôt l'Empire s'installe. La municipalité rezéenne accueille favorablement : "*le nouveau régime auquel (les français) doivent le rétablissement des autels et une paix intérieure (...) fondée sur les bases propres à en prolonger la durée*" (2).

De retour d'Espagne et avant d'entrer à Nantes, Napoléon passe à Rezé en 1808. C'est de cette époque que date un décret impérial exemptant de contributions pendant quinze ans les propriétaires des habitations détruites pendant la guerre civile et reconstruites avant le 1er janvier 1812 avec primes à ces propriétaires (3).

De fait, Pont-Rousseau sera en grande partie reconstruit à la fin du Premier Empire.

La famille Marchais escomptant probablement une certaine prospérité s'agrandit(4) : 4 enfants naissent entre 1807 et 1813. Pourtant un ouvrier maçon doit travailler durement pour vivre : moins de 2 francs pour une journée de quatorze heures de travail. Une hausse du prix du pain et c'est la catastrophe. De plus l'entassement d'une famille nombreuse dans un habitat étroit, défiant toute règle d'urbanisme et d'hygiène, précarise l'existence. La tuberculose tue hommes, femmes, enfants.

Et en 1816, pour la famille Marchais, c'est le drame. Le 31 janvier, Marie-Aimée met au monde un 8è enfant. Dix jours plus tard il décède. Certes la mortalité infantile n'est pas rare, à une époque où, pour un nouveau-né, l'espérance de vie ne dépasse pas 30 ans. Mais l'année ne sera pas écoulée qu'en trois semaines, du 21 septembre au 9 octobre, la famille perd trois autres enfants, les trois derniers (3, 5 et 7 ans). Épidémie ? Peut-être tout simplement misère rendant plus vulnérables encore les enfants.

En 1816-1817 sévit en France une grave crise des subsistances. Les récoltes ont été très mauvaises. En certains endroits le prix du pain montera jusqu'à 2 francs 50, c'est-à-dire plus que le prix moyen d'une journée d'ouvrier. A Rezé le défaut d'approvisionnement en grains se fait durement ressentir. Le maire proteste auprès du préfet de ce que certains préfèrent stocker les grains pour mieux faire monter les prix (5).

De cette crise découle une crise de la production industrielle, particulièrement dans le domaine du bâtiment : le marasme des affaires et le chômage redoublent.

La situation des ouvriers est alors des plus difficiles. Mal payés pour un nombre d'heures de travail important, ils sont de plus astreint à un contrôle rigoureux : depuis 1803 a été remis en vigueur le livret ouvrier, véritable passeport intérieur sans lequel l'ouvrier ne pouvait changer de domicile ni d'emploi. En arrivant dans un atelier, il remettait ce livret à son employeur qui le gardait pendant tout le temps où il restait en place ; il ne le lui rendait que si le salarié partait "*libre de tout engagement*", c'est-à-dire après avoir rempli les clauses du contrat et éventuellement remboursé les avances sur salaire dont il avait pu avoir besoin.

(1) (2) (3) M. Kervarec. Op. cit.

(4) L'historien F. Braudel situe au début du 19è siècle le début du "contrôle" des naissances.

(5) Correspondance avec le Préfet (AMR- Cote D.18)

Encore advenait-il que le patron prit alors sur lui d'ajouter sur le livret des appréciations désobligeantes.

Trois autres enfants naîtront dans la famille Marchais, dont deux mourront dans leur plus jeune âge. Le premier des trois, François, naît en 1818 alors que ses frères et sœurs aînés sont déjà en âge de s'établir.

En 1825, Jean et Marie âgés respectivement de 25 et 23 ans se marient. Ils épousent le même jour la sœur et le frère, Marie et Michel Saupin, enfants du sacristain de l'église.

Jean Marchais et Michel Saupin sont tous deux maçons. L'aîné des Marchais, Julien, quant à lui, s'installe artisan maçon et se distingue du reste de la famille par ses lectures. Parmi ses auteurs : Voltaire et Rousseau ⁽¹⁾. En 1835, il se marie à son tour en même temps que son jeune frère Alexis. Il épouse la nièce de Jean Péaudeau qui est également la sœur du charpentier Honoré Guilbaud ⁽²⁾, Péaudeau et Guilbaud figurant alors parmi les plus imposés de la commune.

Dans les années 1830, alors que Louis-Philippe, le Roi-bourgeois, règne sur la France, les maçons sont les plus révoltés par les conditions infligées aux ouvriers. On est alors en plein travaux et cela un peu partout. Le long de la route de la Rochelle et de la Chaussée de Pont-Rousseau s'édifient de nouvelles bâtisses. Sur les bords de la Loire, la consolidation des berges par des digues est entreprise. Aux Sorinières, l'église sort de terre, etc. Brusquement, en 1836 tous ces chantiers se figent.

A l'instar de leurs camarades nantais, les ouvriers maçons entrent en grève. Ils réclament un bureau de placement, la paie tous les quinze jours, une augmentation de

salaires pour les travaux pénibles ou de nuit, une heure de moins matin et soir en hiver, (l'été, l'horaire de travail allant de 5 heures à 19 heures, l'hiver de 6 heures à 18 heures)⁽³⁾.

La répression par la police et l'armée sera très dure. Julien II Marchais puisera sans doute là aussi de quoi alimenter une prise de conscience qui favorisera son ouverture aux idées nouvelles. Il travaille beaucoup puisque dès 1838 il devient imposable : cette année il devra l'équivalent de 2 jours de travaux de réparation et d'entretien des chemins vicinaux. Si Jean Péaudeau est décédé l'année précédente, le nombre des artisans maçons est alors devenu important à Rezé. Outre Julien II Marchais, ses frères Jean, Alexis et bientôt François, son beau-frère Michel Saupin, Jean Péaudeau fils pour ne citer qu'eux s'activent à bâtir Rezé. A cette époque on construit une maison d'école-mairie sur le terrain Péaudeau, on reconstruit le pont de Pont-Rousseau et l'on entreprend la reconstruction du cimetière Saint-Pierre déplacé de la place actuelle de la mairie qu'il occupait à la Croix du Clos Bonnet ⁽⁴⁾.

Si l'on en croit un document d'archives sur l'alignement des propriétés de la rue de la Blanche (1839) Julien II Marchais habite une maison sise entre la place de la Blanche et la Croix-Médard ⁽⁵⁾. Deux enfants du couple Julien et Jeanne Marchais y naîtront : Julien (1838) et Marie-Reine (1840).

(1) Témoignage oral de Denise Vannier-Marchais

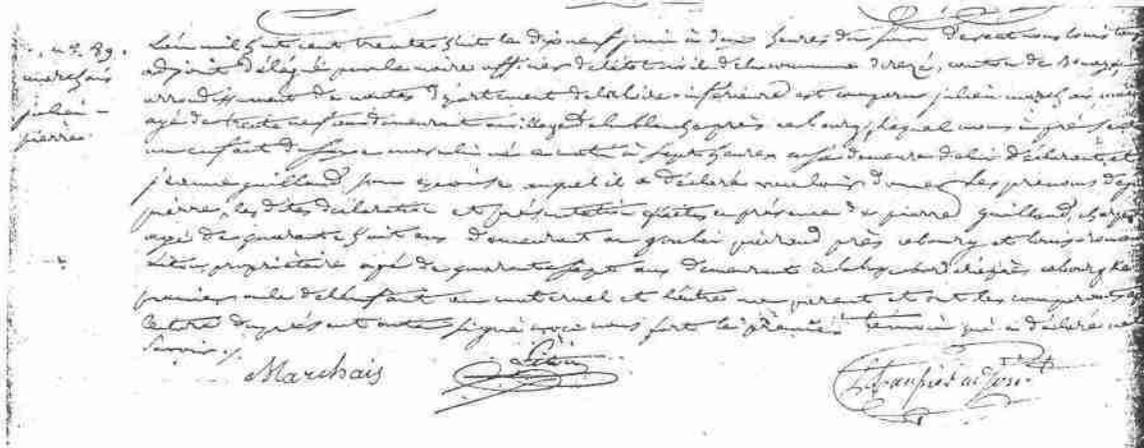
(2) Jeanne Guilbaud a pour mère Jeanne Orvoire, la sœur de Françoise, épouse de Jean Péaudeau.

(3) M. Kervarec. Op. cit.

(4) Emplacement toujours actuel du cimetière.

(5) C'est-à-dire dans l'actuelle rue François Marchais.

Acte de naissance (1838) de Julien III Marchais (A.M.R.).



Établi au Goulet, près du bourg, le frère de Julien II, Jean Marchais a également deux enfants : Marie (née en 1825) et Jean-Baptiste François (né en 1838).

De leur côté, Alexis et François Marchais auront, l'un, 7 filles et l'autre, 5.

Cela tandis que les conditions de vie et de travail demeurent très dures. En 1847, *"les maçons disent les rapports de police sont fortement gagnés aux idées communistes et républicaines"*. On entend alors par "communistes" les idées de Louis Blanc et de quelques précurseurs du socialisme ⁽¹⁾.

Si les artisans maçons échappent sans doute aux conditions les plus dures, ils ne sauraient cependant être assimilés aux bourgeois, tout juste des ouvriers aisés. Cependant, deux des frères Marchais sont inscrits sur la liste électorale composée alors des plus imposés, Alexis, devant même le maire Delaville-Leroux, et Julien II. Les vieilles mentalités

aristocratiques de l'Ancien Régime subsistent encore. Ainsi cette anecdote concernant le vieux comte de Monti de Rezé ⁽²⁾. Un maçon travaillant à des réparations au château se fait dérober la pelle et la pioche confiées par le comte. Ce dernier lui confisque alors le livret dont on a vu que tout ouvrier doit l'avoir sur soi. Il prétend ne le lui restituer que lorsque les outils seront rendus. On imagine les conséquences pour cet ouvrier devenant sans travail donc sans argent. L'entêtement du comte est tel que le préfet en personne doit intervenir auprès du maire, son intermédiaire, pour faire rendre son livret à l'infortuné maçon.

Les germes sont là, porteurs de la Révolution de 1848. Ouvriers et artisans appelleront de leurs vœux le renversement du régime.

(A suivre...)

(1) M. Kervarec. Op. cit.

(2) A.M.R. Cote D.18

AU TEMPS DE SAINT FELIX.

LA SEVRE A-T-ELLE ÉTÉ DÉTOURNÉE DE SON LIT D'ORIGINE ?

Félix, le saint Félix bien connu des Nantais, accède au trône épiscopal de Nantes en 549. Il appartient à l'aristocratie aquitaine de souche gallo-romaine et sa famille tient bien en main l'évêché de Nantes. Par chance exceptionnelle, deux de ses contemporains ont laissé des écrits à son sujet, d'abord Grégoire de Tours, qui ne l'aime guère, ensuite Fortunat, évêque de Poitiers, qui est son ami.

Chef religieux, l'évêque apparaît aussi comme le seul véritable chef politique et, à aucun moment, il ne semble avoir été contesté par l'aristocratie franque. Il eut, les premiers temps, à lutter contre les Saxons établis sur la côte et dans la basse Loire. S'il obtint des succès de ce côté, il n'en alla pas de même avec les Bretons qui vinrent constamment opérer des raids aux abords de Nantes à partir du Vannetais. Il usa avec eux de diplomatie dans la mesure du possible, mais avec des succès souvent sans lendemain.

L'ancien royaume de Clovis est alors toujours divisé entre ses successeurs. A la mort de Childebert, en 558, son frère Clotaire réunit le royaume de ce dernier au sien. Quelques années plus tôt, il avait délégué son fils Chramne en Aquitaine pour qu'il l'y représente. Celui-ci profita de l'opportunité qui lui était offerte pour créer un royaume d'Aquitaine, fixant sa capitale à Poitiers. Il en fut chassé en 558 et se réfugia en Armorique auprès de Conoo, son allié du Vannetais. Tous deux furent tués en 560 par les hommes de Clotaire. Ce dernier mourut l'année suivante, d'où nouveau partage. En 561, naquit la Neustrie. Nantes en dépendait.

Pour plusieurs raisons, je présume que les Francs établirent une tête de pont au sud de

la Loire dès 490, lorsqu'ils prirent Nantes et que, dès lors, Ratiatum, le grand Rezé qui inclut Saint-Sébastien, Saint-Jacques et une partie de Bouguenais eut son sort lié à celui de la ville voisine. Ceci s'accrut avec la perte de l'évêché. Le lieu-dit la Neustrie, au-delà des Couets en Bouguenais, marque une permanence, ici la limite du royaume franc établi en 561. Ceci me paraît aujourd'hui évident. La Neustrie est un lieu-dit qui désigne le flanc d'un vallon marécageux. Ce lieu était non bâti jusqu'à ces dernières années. Le village voisin se nomme le Bourneau, ce qui peut signifier la borne. Or le mot borne a, initialement, le sens strict de frontière. De quelle frontière peut-il s'agir, si ce n'est celle de la Neustrie ? On doit noter un fait important allant dans le sens de cette hypothèse. Il nous faut aller au IX^e siècle, lorsque Charles le Chauve reconnut la souveraineté du prince breton Erispoë sur les Marches bretonnes qui englobaient le Pays de Retz (851). Erispoë rétablit alors l'évêque Actard dans un droit de tonlieu que les évêques précédents avaient perdu. Ce droit, perçu sur les marchandises en transit, s'appliquait deux milles en amont de Porte-chaise et deux milles en aval de Rezé, ce qui nous amène aux Savarières en Saint-Sébastien et à la Neustrie en Bouguenais. L'intérêt est double car, outre qu'il définit des "frontières", il nous assure que les évêques de Nantes, bien avant l'avancée bretonne, avaient Rezé et Saint-Sébastien dans leur dépendance.

Félix avait eu des démêlés avec l'allié de Chramne, Conoo, qui avait fait assassiner trois de ses frères. Félix sauva la vie d'un quatrième frère, Macliau, et le porta sur le trône épiscopal de Vannes.

Sitôt la mort de Conoo, Macliau quitta son trône pour aller guerroyer avec Budic, comte de Cornouaille. Les deux hommes s'étaient engagés à ce qu'en cas de décès de l'un, le survivant prendrait en charge les enfants de l'autre. Budic mourut le premier. Et Macliau s'empressa ... de chasser Théodoric, jeune fils de Budic, et s'empara de la Cornouaille.

L'exil de Théodoric dura sept ans, de 570 à 577. Ceci nous intéresse, car, parmi les quelques pièces mérovingiennes connues portant le nom de Ratiato, il en existe une, un tiers de sol en or, ayant sur une face une tête avec un diadème perlé, celle d'un prince, plus la mention susdite. Sur l'autre face il y a une croix et la légende Théodorico. M. pour (monetario). Cette pièce ne peut être attribuée qu'au jeune Théodoric, fils de Budic, qui, donc, très probablement, après errance, trouva refuge à Rezé sous la protection de Félix. En 577, il s'embarqua d'une ville (qu'on a supposé être Vue) pour reconquérir la Cornouaille. Il tua Macliau et l'un de ses fils, Jacob, et reprit les terres de Budic. Waroch, autre fils de Macliau, hérita du Vannetais. Régulièrement, il vint avec ses hommes opérer des razzias jusqu'aux portes de Nantes, au grand dam de Félix qui ne réussit pas à le contenir. Un esprit de vengeance n'est donc pas à exclure chez Waroch.

Félix encouragea fortement les missions autour de Nantes. Près de la Brière, deux ermites, Friard et Secondel, fondèrent le monastère de Besné, mais c'est Martin qui nous intéresse le plus. Né en 527, il fut fait diacre en 552 et s'en alla prêcher au sud de la Loire. Il y fut mal reçu, sans doute à cause de la force réelle des cultes païens, mais il faut surtout tenir compte des événements politiques du moment. Il est l'envoyé de Félix en territoire aquitain à l'époque où Chramne constitue son royaume et Félix est un adversaire politique de ce dernier. Martin risquait sûrement sa vie et, plutôt que de retourner prêcher en territoire ennemi, quitta

Nantes en 555 pour la future Normandie. Il revint quelques années plus tard en Aquitaine, sans doute après la mort de Chramne (588), puis partit pour l'Italie d'où il revint vers 565. Pendant dix ans, il vécut en ermite près de Vertou dans la "*forêt du Menne*", probablement Touffou (cf. la fontaine Saint-Martin).

Si l'on en croit le chanoine Jarnoux, c'est donc en 575 que Martin aurait fondé l'abbaye de Vertou, soit huit ans avant le décès de Félix, dix-neuf ans avant celui de Grégoire de Tours et vingt-cinq ans avant celui de Fortunat. Or, ces deux derniers auteurs ne mentionnent pas cette fondation. C'est surtout étonnant de la part de Fortunat dont en principe relevait l'abbaye et qui est prolixo au sujet des réalisations parrainées par Félix.

Rappelons que Martin est aussi considéré comme le fondateur de l'abbaye de Saint-Georges de Montaigu (Durinum) et de divers prieurés, dont Saint-Pierre de Vertou.

Félix siégea trente-quatre ans et a considérablement marqué la vie locale. Il acheva la cathédrale que son prédécesseur avait mise en chantier. Surtout, il se lança dans de grands travaux d'aménagement du fleuve et de rivières voisines. Le canal Saint-Félix est toujours connu des Nantais. Il avait pour but de ramener les eaux du fleuve vers les murs et les quais de la ville. Pour que ceci fonctionne bien, on construisit une digue à la tête du bras de la Madeleine sur laquelle on installa un moulin à eau, invention toute récente. Sur l'Erdre, Félix fit construire la chaussée de Barbin, rendant la rivière navigable en amont.

Enfin, un second canal (qu'on voyait encore en 1700 précise Ogée) fut creusé à travers l'île de la Saulzaie (île Feydeau) et l'île Gloriette, donc dans le prolongement de l'Erdre, (puisque l'île Feydeau fut considérablement agrandie vers l'aval lors des travaux d'urbanisation du XVIII^e siècle).

Il y a donc tout lieu d'attribuer à Félix le canal de Biesse, dans l'île de ce nom, dans le prolongement de ceux mentionnés par Ogée. Dubuisson-Aubenay en fait état en 1636 et Léon Maître nous apprend qu'il a été comblé en 1849. La rue Conan Mériadec est située à son emplacement. Le nom même de Biesse signifie canal (cf. l'ancien français bies variante de bief).

Fortunat a écrit à propos de ces travaux ordonnés par Félix : *«Qu'ils renoncent, les anciens poètes, à rapporter quelques hauts faits. Les exploits de jadis sont vaincus par ceux d'aujourd'hui. Si Homère avait vu enfermer les fleuves, il eut, de ce haut fait, empli son doux ouvrage. Tous auraient élu Félix et non Achille, pour gagner sous son nom les honneurs de leur art.*

O toi esprit inventif, améliorant leur cours sinueux, tu fais courir les anciens fleuves sous une loi nouvelle. Une digue les oblige à quitter la route qui les conduit à la mer et à suivre celle que leur interdit la nature. Ici tu combles une vallée, là tu abaisses une colline. Tout change de forme : l'une se soulève, l'autre s'effondre ... Où, jadis, passaient les proues, passent maintenant les chariots. Les eaux qui, jadis, sans profit, roulaient à l'abîme, maintenant domestiquées, servent à nourrir le peuple. On moissonne sur l'ancien lit du fleuve et par toi l'eau donne au peuple son pain».

Cette traduction partielle d'un texte latin en vers a été faite à la fin du siècle dernier. Il m'a semblé utile de faire retraduire quelques vers qui, dans le passé, ont provoqué une polémique. Le texte de Fortunat indique :

*"Collibus adversis flexas super invenis undas
Et fluvium docilem, monte vetante trahis
Quo rapidus flueret veniens celer amnis
adhoesit,*

Et subito, nato colle, retorsit iter».

En "collant" au texte, ceci peut se traduire ainsi : *"Sur les collines qui font face, tu amènes les eaux détournées et sur la montagne qui s'en défend, tu tires la rivière obéissante. Là où il coulait rapide, le fleuve, prompt à venir, s'est arrêté et soudain, une colline s'est levée, il a changé de route".*

Il y a, en effet, au moins un point obscur dans le poème de Fortunat car, s'il indique clairement que le cours d'une rivière a été détourné, il ne cite pas son nom. D'autre part, il indique beaucoup plus que le canal Saint-Félix, quoique le style de Fortunat puisse prêter à confusion. Selon moi, c'est la Sèvre qui a été détournée, ceci pour plusieurs raisons.

Joseph de Monti, maire de Rezé de 1820 à 1830, écrit dans un courrier : *"Il est de notoriété publique que son véritable cours (à la Sèvre) était entre les îles de Rezé et les communs dits de la Bourgeoisie."*

Il était clairement écrit que le Seil est le véritable cours de la Sèvre et qu'en conséquence, le bras qui rend la Sèvre et la Loire en face le pont Rousseau est un canal. A la même époque, le voyageur Richer écrit que le Seil est le bras principal de la Sèvre. Or, toutes les cartes de cette époque montrent clairement que la Sèvre est beaucoup plus large. Que veut donc indiquer Richer ?

En 1882, afin de remédier à l'obstruction du Seil par le remblai du chemin de fer, la municipalité de Rezé écrit : *"Le Conseil est d'avis de rétablir la circulation des eaux dans l'ancien Seil de Rezé qui était autrefois la continuation de la Sèvre et se jetait en Loire à l'extrémité de la commune de Bouguenais."*

Deux siècles plus tôt, Dubuisson-Aubenay écrivait : *"un peu à droite, passé le bout du pont de Pirmil, vous tournez par une rue de 2 à 300 cens pas de long, le long de la Loire et passez au bout sur un point de bois de 60 à 80 pas de long, sous tenu de pilotis et de quelques piles de pierre, appelé le Pont-Rousseau. La rivière de Sèvre Nantoise, assez tranquille, et qui, au dessous du pont, sub ipso portis exitu, se mesle en Loire..."*

"Là tout au long et jusques à Resay, demie-lieu de Nantes et plus, la rivière qui baigne ceste coste s'appelle l'Estier de Sèvre, quasi Segoras vil separae esturium, quoi que Sèvre se soit perdue en Loire dez le Pont-Rousseau."

"Comme si la Sèvre voulait se séparer de l'estuaire" écrit Dubuisson, intrigué par ce curieux confluent.

Les aveux seigneuriaux parlent indifféremment de Sèvre ou de Seil pour désigner ce bras qui va de Pont-Rousseau à Trentemoult. Le Port-au-Blé ou l'Ortiouse sont positionnés clairement sur la Sèvre dans certaines pièces. Ainsi, en 1459, on trouve : *"le bras de Sèvre qui conduit de Piremill à la Broche"* ... et encore : *"le braz de Sèvre qui conduit à la maison de Morin Marteaux à l'isle d'Ortiouse"*.

Les habitants des îles de Rezé obtinrent le monopole de la pêche en Loire en 1397, conjointement avec leurs voisins de Bouguenais et de la paroisse Sainte-Croix de Nantes, concession accordée par le duc Jean IV. A l'époque, habiter les îles ne posait pas de problème majeur. Il n'en était plus de même au XVIII^e siècle. Dans une supplique datée de 1673, les habitants des îles demandent à quitter leurs villages devenus inhabitables, tout en conservant leur droit de pêche. Ils écrivent que la construction de ponts en pierre, au siècle précédent, a changé le régime des crues et des marées et provoqué la réouverture du Seil qui, selon eux, était

quasiment comblé. Ils précisent : *"auparavant... il n'y avoit aucune rivière fors une petite bouere ou, pour mieux dire, un petit fossé qui faisoit séparation d'avec les autres terres et bourg du dit Rezé... (alors qu'aujourd'hui)..... il y a un bras d'une largeur assez considérable, au lieu qu'en temps d'été on y voit qu'elle est fort petite et sans le flux de la mer, à peine la rivière de Sèvre... y distilleroit des eaux qui sortent par dessous le Pont-Rousseau. En sorte que l'on y passeroit de pied sec ou du moins, il seroit impossible d'y passer avec des bateaux de mer, seulement à pieds nus et c'est pourquoi l'on appelle cette séparation le Sceil de Rezé"*.

Voici donc pourquoi ce bras porte deux noms, la Sèvre ou le Seil, ce dernier n'étant à l'origine qu'un nom commun désignant une rivière que l'on passe à gué, le seuil, seil, sceil, sail, saill suivant les chartes. Ceci infirme l'hypothèse d'Eugène Orioux qui y voyait un dérivé de salix, saule.

Pour que le lit principal, le lit unique même de la Sèvre, se colmate, il fallait que les hommes construisent un barrage. La présence d'un tel ouvrage est attestée en 1910 par Vélasque au lieu-dit la Pierre sur le Seil, c'est-à-dire au droit de la Pierre-Cheronnelle. Aux XV^e et XVI^e siècles, il est question, dans le premier cas, du *"bras de Sèvre qui mène du Pont Rousseau à l'escluze de Trentemoult"*. Dans le second cas, il est question des *"escluses et pescheries de l'Houmaille"*, c'est-à-dire de la pointe de Trentemoult (1554).

Le mot écluse ne désigne évidemment pas ici une échelle à bateaux, mais un barrage. Il a, à l'origine, le sens de *"eau séparée du courant"* et s'applique aux moulins à eau. Ici, il n'y a pas de tel ouvrage, mais seulement des pêcheries. Si, au bas Moyen Age, le lit primitif de la Sèvre était pour l'essentiel comblé, (il faut faire la part d'exagération des Trentemousins), c'est une lapalissade de faire remonter la construction du barrage au haut Moyen Age.

Il subsiste un acte de 1226 par lequel Haimeric de Rezé vend une terre (à Sylvestre de Rezé) qui se trouve au tenement de Reddesail près de la Broche, "quod habbebat apud Reddesail quod se tenet Broche. Or le lieu-dit la Broche est localisable aisément, figurant dans divers actes anciens. Il s'agit de la pointe formée par la rencontre de la Sèvre et de la Loire. Reddesail est donc cette terre désignée à partir du XV^e siècle par le nom de Buzart Gascar. Le mot sail désigne une rivière que l'on passe à gué et la Sèvre fut dans ce cas. Les marinières connaissaient autrefois de tels gués avec pierres, (à Portillon en Vertou par exemple). Quant à redde on y trouve le verbe latin reddo... qui signifie rendre, restituer, donner en retour. Il s'agit très probablement là d'un mot à valeur de canal. A la même époque (vers 1220), un acte fait état d'un accord de copropriété sur l'île de Redressay (autrement Reddesail) entre Renaud de l'Épine, chanoine de Nantes, la dame de Thouaré et ses fils. S'agit-il du même lieu ? Il existe un autre Seil, le Seil de Mauves, bras de Loire qui s'ensava, cause du creusement du canal Saint-Félix à Nantes. Il pourrait s'agir du confluent entre ce Seil là et le canal en question, ce qui nous rapprocherait du fief de Thouaré. Plus tard, l'île de Redressay est indiquée sous l'abbaye de Villeneuve.

Le mot redde (car il faut bien le reconnaître) se retrouve dans Reddefou, qui se situe à proximité du confluent de l'Acheneau avec la Loire. Or, cette rivière est en réalité un canal de dérivation, la Chenau (ou le chenal) creusé à l'initiative des moines de Buzay. Ce serait le canal fou, certainement parce que son cours fut difficile à maîtriser.

Avec Reddesail en Rezé, nous avons donc l'affirmation de l'existence d'un canal à Rezé et l'on pense également à Félix qui figurait en effigie sur un vitrail de l'ancienne église de Rezé. Un auteur écrit : «à l'étude de l'histoire du port, des causes de sa prospérité

et de sa déchéance, on reste étonné de voir à l'honneur, sur un vitrail de l'église de Rezé, le tableau en raccourci des travaux que nécessita le canal Saint-Félix. Les terrassiers nantais piochent avec une belle ardeur, cependant que leur évêque, debout au premier plan, crossé et mitré, les bénit d'un geste large et paternel. Pourquoi Rezé donne-t-il ainsi une place de choix au défenseur de la cité nantaise qui accapara la Loire ?».

Nous savons que les paroisses anciennes eurent, dans la mesure du possible, leurs limites fixées sur les cours d'eau et autres accidents géographiques. Or, celles de la paroisse de Rezé, telles qu'elles existaient autrefois, sont peu orthodoxes au droit du confluent. Ce n'est pas le lit actuel de la Sèvre, le canal présumé, qui en faisait la limite, mais une modeste boire coulant au nord de la rue Dos d'Ane, isolant cette terre triangulaire que l'on nommait Reddesail. Ce n'est, peut-être, pas là une preuve suffisante, mais c'est néanmoins un élément important pour pouvoir affirmer que ce canal n'existait pas lorsque fut fondée ou plutôt refondée la paroisse.

Vélasque écrit au début de ce siècle : «La topographie de la Loire mérite que l'on signale les restes de deux digues transversales au fleuve, dont l'une, mesurée par Monsieur Maître, a plus de vingt-cinq mètres à la base... Aucune solution plausible n'a été donnée au problème de leur utilité ; il se complique même par l'affirmation, que des marins sérieux m'ont faite, de l'existence jusqu'à la Haute-Indre d'un certain nombre de digues semblables, une existant au lieu-dit la Pierre sur le Seil».

Ces digues, dans le seul bras de Pirmil, entre l'embouchure actuelle de la Sèvre et Trentemoult, sont en fait au minimum quatre, peut-être cinq. Elles sont tenues en amont et en aval par des pieux de chêne.

Par chance, dans le dossier déposé par le fondeur Voruz pour le projet de pont sur le Seil entre les Couets et Trentemoult (second Empire), il existe un plan de situation où ces digues sont représentées et l'on voit clairement deux autres digues barrer la Loire entre l'île Cheviré et la Roche-Maurice.

Le commandant Codet, il y a quelques années, m'a confirmé avoir connu la digue qui était en face la Roche-Chassée et qu'il nommait le Duit, nom courant pour désigner ce genre d'ouvrage (il désigne aussi un canal). L'existence de la digue à la sortie du Seil a été confirmée à Vélasque par le professeur d'hydrographie Ollive.

Léon Maître tente l'explication suivante : Félix a détourné la Loire au profit de Nantes par le canal qui porte son nom, vouant le port de Rezé à l'asphyxie. Pour éviter celle-ci, les Rezéens ont tenté de maintenir les eaux à un niveau correct dans le bras de Pirmil. Maître écrit : *«La digue la plus connue, le Chaussun, est une ligne de pierres amoncelées méthodiquement, qui traverse la Loire en diagonale, sans toutefois dépasser la troisième arche du pont de chemin de fer, ce qui exclut l'hypothèse d'un gué pour les piétons. Comme elle se dirige de la Prairie au Duc vers la Haute-Ile, il est croyable qu'elle a été construite pour porter les eaux vers l'embouchure de la Sèvre et les engager dans le Seil».*

Maître a pu examiner ces digues pendant les basses eaux de 1887. La plus en aval représente un travail colossal, la Loire faisant plus de 200 mètres de large. Il écrit encore : *«On suppose qu'il existait une rupture au nord pour diriger l'eau vers une construction nommée Marée-Gascar et qui, dit-on, aurait été un moulin. Les titres nombreux que nous possédons sur Rezé ne font jamais mention de moulin. Je crois,*

plutôt, qu'on a utilisé au Moyen Age cette vieille digue gallo-romaine pour en faire une pêcherie».

Sur ce dernier point, Maître a raison. Le nommé Gascar (voir aussi le Buzart Gascar) est un afféagiste du XV^e siècle qui semble avoir acheté un certain nombre de pêcheries. Mais Léon Maître ignore l'existence de digues identiques à celles de la Loire sur le Seil et n'a jamais envisagé que la Sèvre ait été détournée. Quant au fait que le Chaussun n'atteigne pas la Haute-Ile, c'est là quelque chose de très normal. Plusieurs documents font état d'un recul considérable de la rive sud dans ce secteur. Pour cette raison, la tour de l'Ortiouse ou Nortieuse s'est retrouvée en Loire (voir aussi le sens du lieu-dit le Chaud-Mangé). Quant à cette prétendue rivalité, hostilité même, entre Nantes et Rezé au 6^e siècle, sur quoi repose-t-elle ? Sur le fait que Rezé serait situé en Aquitaine, parfois donc, comme au temps de Chramne, en territoire contrôlé par l'ennemi. Comment, dans ces conditions, auraient pu être construites ces digues puisqu'elles sont, selon cette thèse, dommageables à une des parties ? Et si les Rezéens ont fait bâtir les digues du bras de Pirmil, qui donc est le promoteur de celles qui sont situées entre Roche-Maurice et Haute-Indre et qui ne touchent pas à la rive aquitaine mais à une île historiquement rattachée aux pays de la rive nord ?

Selon toute probabilité, le port de Rezé, sur un Seil endigué, a déjà perdu toute importance. Ermentaire, au IX^e siècle, écrit au sujet d'une dame de la région du Mans qui se rend en pèlerinage sur le tombeau de Saint-Philbert : *"ad optatum portum qui Reclatus dicitur"*, donc qu'elle descend au port de Rezé. On a fait beaucoup de cas de cette indication pour prouver qu'un port existe encore au IX^e siècle, mais en réalité que recouvre le mot port ?

Tout au long des aveux seigneuriaux et dans toutes sortes d'actes notariés il est question du port ou plutôt des ports de Rezé : le port de la Bourgeoisie, le Port-au-Blé, le port de Pont-Rousseau, celui de la Blordière ou Saulzaie de la Vau, celui de la Morinière et même le Port aux Cocus, sans parler de ceux des îles. A toutes les époques, il est fait mention de ports, mais quel rapport entre ces grèves et *Ratiatum* ? On ne peut rien conclure de ce qu'écrit Ermentaire, on doit simplement le noter comme une indication sur la vie locale.

Si l'on tient compte du fait qu'au haut Moyen Age le lit de la Loire était plus bas qu'il ne l'est aujourd'hui, on peut supposer que ces digues étaient en partie hors d'eau l'été, que leur seule fonction était de barrer la Loire et de fixer les sables dans les bras secondaires ou dits secondaires afin de ne laisser qu'un seul cours au fleuve.

Pourquoi, dans ces conditions, créer un débouché de la Sèvre dans un bras que l'on est en train de combler ? Je ne vois qu'une explication qui découle de l'examen de la carte, où l'on voit l'alignement des canaux à travers les îles de la Saulzaie (Feydeau), Gloriette et de Biesse. Il ne nous reste que quelques centaines de mètres pour parvenir au bras de Pirmil, face à la bouche du canal de Sèvre. On a voulu relier directement la Sèvre à l'Erdre... et à Nantes, mais, là encore, les événements en ont commandé autrement et l'ouvrage n'a jamais été achevé. Quelle autre explication peut-il y avoir ?

Venons-en au sens du toponyme Pirmil. On a beaucoup spéculé sur ce nom, de Pierre-Émile le Romain à la pierre milliaire. On a complètement fait fi du mot ancien "pire" qui désigne le barrage, l'estacade, le passage, et qui s'impose d'autant plus ici qu'il

y eut un gué avant d'y avoir un pont. Les duits de l'aval sont aussi des pires. Nécessairement, de tels ouvrages ont existé sur le Seil à l'identique de ceux de la Loire.

Il nous faut identifier un mot "mil". Est-ce le milieu ? Dans Pirmil, doit-on comprendre le barrage du milieu ? Il existe à Vertou un lieu dit les Mils, au village des Avinaux. Il correspond au sommet d'un éperon coince entre la Maine et le vallon d'un ruisseau. Ici le mot milieu ne se justifie pas. Est-ce la terre produisant du mil ? Peut-être !

On note avec intérêt la latinisation erronée, datant du XI^e siècle, du nom de Saint-Pierre Montlimart. Il est indiqué Mello-Martis. Or "melo" est un mot gaulois désignant une butte arrondie. Il faut croire que ce mot ou un dérivé est encore connu au XI^e siècle. A Rezé, il a existé un lieu-dit le Miil autrement nommé le Millau (la Houssais). En général ce dernier nom est identifié à un champ de millet. Sa fréquence pose un problème du fait que le millet reste une culture marginale au Moyen Age. Y a-t-il un sens caché ? La question reste posée, mais je pense qu'une réponse peut être proposée à la première question à partir d'une terre du village de la Galarnière dont le nom est tantôt l'Ouche du Milieu, tantôt l'Ouche du Mille. Piremille, version que l'on trouve au Moyen Age, serait donc une écriture correcte et signifierait l'estacade du milieu, ce qui signifie que d'autres barrages existeraient ou auraient été projetés vers l'amont dans le même bras du fleuve. On remarque que, face à Pirmil, sur la rive nord du bras de Loire, se trouve le faubourg de Vertais. Ce toponyme nous restitue, presque intact, le latin vertex qui désigne un tourbillon d'eau, probable conséquence, ici, de l'existence d'un barrage.

Quoiqu'il en soit, ceux de l'aval sont bien réels. Alain Bouchart, chroniqueur de la fin du 15^e siècle, écrit : *"En celluy temps fleurissoit Félix, evesque de Nantes, lequel, miraculeusement, divertit le cours de la rivière de Loire qui passoit par Piremill et le fit passer joignant les murs de la ville de Nantes"*.

Il est donc clair que, pour les gens du XV^e siècle, Félix barra la Loire à Pirmil. Si un vitrail de cette même époque existait dans

l'église de Rezé, ce n'est certainement pas fortuit. Les vers de Fortunat en l'honneur de Félix ne sont peut-être pas aussi dithyrambiques qu'il y paraît.

MICHEL KERVAREC.

Extrait du livre à paraître : - "Terroir et Moyen Age en Pays Nantais"

DU REGARD DE MES DIX ANS

DEPUIS LA
MARTERIE EN PASSANT
PAR LE CHEMIN BLEU • LES ANNÉES
1960

Tout plein d'enfants, c'est la sortie des classes à l'école de l'Ouche Dinier, le petit chemin caillouteux borde les jardins bien entretenus des habitants du quartier Blordière ; derrière, s'étendent des tenues maraîchères. Que de travail, beaucoup de travail ! pour ce grand monde : les patrons, les employés, c'est le monde du travail de la terre.

Les enfants se divisent en plusieurs groupes. Le petit chemin caillouteux nous mène au bord de la route : — *"Faites attention aux voitures. Ne traversez pas sans regarder"*. En face du petit chemin : une épicerie à bonbons, un peu plus loin, à l'angle de la rue de la Paix, une autre épicerie à bonbons ; les centimes sortent des poches de blouses, les centimes que les parents, ou plus souvent les grands-parents, donnent pour des récompenses. Les poches se remplissent de têtes de nègres, carambars, martinets en réglisse, sucettes acidulées ; *"Moi, ma maman ne veut pas que j'achète tout ça, c'est néfaste pour les dents et pas très bon pour la santé"*. Allez donc comprendre le monde des adultes, pas tous du même avis ! Sortant de l'épicerie à Marie Guérin les enfants du quartier de la Chaussée doivent encore beaucoup marcher pour rejoindre leurs maisons et mamans qui les attendent. D'après ce que l'on dit : la tenue maraîchère à côté de l'épicerie à Marie Guérin va être vendue ; ils vont construire des immeubles ces beaux messieurs en costume qui s'arrêtent avec leurs belles voitures dans la cour sablée des maraîchers : des immeubles ! l'horreur ... C'est le progrès, c'est l'avancement dans les temps modernes, c'est l'époque des fusées, des premières fusées sans cosmonaute, que l'on envoie sur la lune.

Il faut envisager le futur, l'avenir. Oui, des immeubles, là ! — *"Mais Monsieur vous n'y*

pensez pas, et le poireau, les choux, les betteraves, la salade, tous ces légumes ! que vont devenir ces immenses carrés de culture si bien soignés"

— *Les enfants, ne rêvez pas sur le bord de la route, il faut marcher un peu plus vite"....* Si je comprends bien, nous sommes en train d'aborder une période où les adultes nous réservent un changement de vie considérable. Ce n'est pas de notre faute si tous ces beaux paysages vont se transformer en quartiers comme Nantes et ses abords. On dit "la ville". Je n'aime pas la ville, je m'y trouve perdue, il y a trop de murs, c'est trop haut et pas du tout de végétation. Ce n'est que du bitume et des pavés. Je suis fatiguée quand je reviens de ville. Je m'angoisse : *"Si c'est la ville ici, plus tard, alors je serai toujours fatiguée !"*

Tiens ! La Marterie ! Nous passons maintenant ce que l'on appelle "le Carrefour du Jaunais". — *"Attention aux voitures les enfants"*.

Le portail de la propriété est ouvert. "La propriété de la Marterie" c'est un cadeau pour nous d'y entrevoir le parc et le petit château ... Un souffle de magie : l'étang avec ses nénuphars au milieu d'une grande pelouse agrémentée de larges parterres en fleurs, le petit château avec son toit en ardoises et sa bordure blanche toute ciselée, les entourages des portes et fenêtres ornés de briques et pierres de tuffeau et des sculptures partout. C'est un bijou ce petit château. Et les arbres ! des quantités d'arbres mystérieux. Je ne connais pas ces espèces et ces variétés dans nos jardins, il n'y en a pas comme cela.

D'après ce que l'on dit, ce sont les grands-parents qui racontent : *"Ici autrefois, on faisait tourner les tables, ces gens là qui l'habitaient cette propriété, c'étaient des sorciers ... des diseurs de bonne aventure ... !"* qu'il ne faut pas rentrer, qu'il vaut mieux regarder cette vue paradisiaque sans en franchir le portail.

Les histoires de nos ancêtres viennent perturber notre vie routinière où il faut grandir, apprendre, se tenir correctement, bien parler, avoir des bonnes notes à l'école (et encore, si l'on veut bien nous en donner, des bonnes notes) et plus tard ... il faudra que l'on passe ... des examens ... brr...!

Tout un passé se mélange avec le présent ; après la pluie qui tombait pendant que nous étions en classe, le soleil brille maintenant pour sécher toute cette végétation ruisselante, c'est le rêve : un arc se peint de mille couleurs, très haut dans le bleu du ciel et se prolonge jusqu'à l'horizon. Tout nous est permis, tout s'invente : les enfants laissent leurs vêtements trop classiques s'envoler, les cartables lourdauds disparaissent, nous sommes tous des petits lutins, des princes et des princesses : les petites filles, magnifiques dans leurs robes longues couleur pastel, en tulle, voile et dentelle ; les petits garçons avec leurs pantalons en velours soyeux et des blousons or ou argent. Nous sommes tous chaussés d'élégants escarpins, les disgracieuses bottes ont glissé de nos pieds.

Et les petits lutins, les princes et les princesses longent le mur en pierres de la Marterrie, couvert de lierre rouge. Nous en cueillons des feuilles pour remplir nos paniers en osier. l'eau ruisselle dans le fossé large et rocailleux.

Nous l'imaginons très large, encore plus large : ce serait une rivière dans la montagne, très loin, où nous pourrions nous baigner. Nos yeux ne quittent pas ces cascades qui descendent jusqu'au ruisseau du Jaunais. La clarté de cette eau qui coule sur la roche nous fascine. En contrebas, sous le pont de pierres, c'est la descente vertigineuse des fossés et le trop plein des eaux accumulées suite à une période trop pluvieuse. Pour nous, c'est une "immense" cascade qui chante et écume de mousse blanche tellement la chute est rapide.

Notre route à continuer nous angoisse un peu ; c'est un lacet de montagne, une côte fatigante à grimper pour les petites jambes. Du côté

droit se dresse un très haut talus planté d'une épaisse haie de fusains, c'est la tenue maraîchère à Monsieur Cassard. Du côté gauche, c'est le petit bois en contrebas de la route et, là ! le fossé est aussi bas que le talus du côté droit est haut. Dans le petit bois, c'est ce qu'on dit ... *"Il y a toujours des bonshommes de cachés qui font peur aux enfants"* alors, nous surveillons le moindre bruit, les feuilles et les branches claquent par le vent ; *"Et si un bonhomme surgissait du bas du fossé sur le bord de la route, s'il se mettait à courir après nous"*. Nous marchons vite, nous nous taisons ...

Ouf ! ça y est, nous voilà au sommet de la côte. De toutes façons, là ! sur le côté gauche, les maisons particulières habitées par de sympathiques gens, bien connus, nous rassurent pleinement.

Du côté droit se dresse cet interminable mur de pierre que clôt les tenues maraîchères, les fossés sont sales, remplis d'herbe, l'eau est noire de vase.

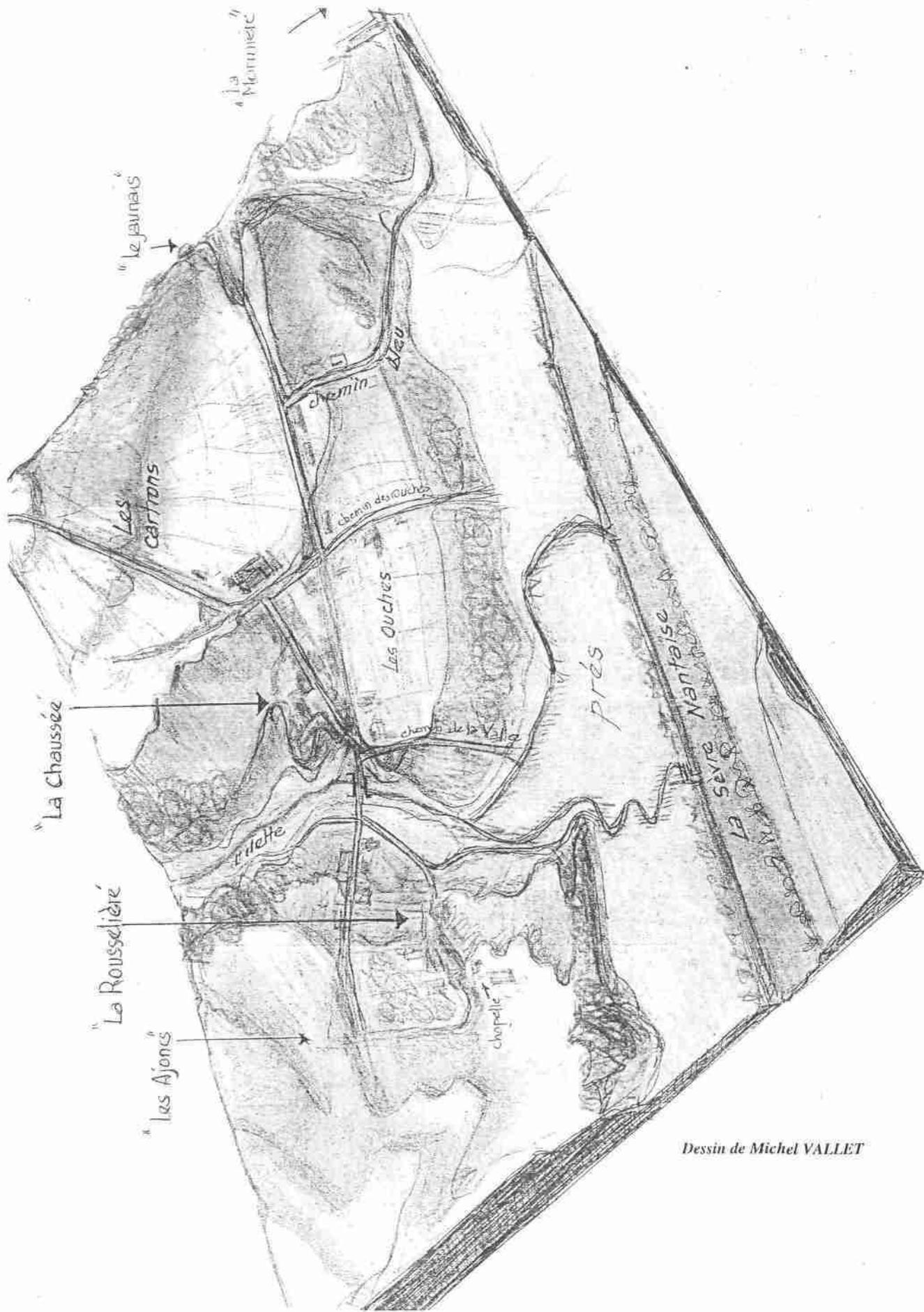
— *"Les enfants ! marchez bien sur le bas côté. Attention aux voitures et ne tombez pas dans le fossé !"*

— Tu as vu le chemin bleu ! le panorama est très étendu, nous voyons Beautour en Vertou de l'autre côté de la Sèvre, c'est très loin.

Les petits lutins, les princes et les princesses crient, parlent fort, chantent, se bagarrent.

"Le château de la Chaussée !", fiers de passer devant lui en le saluant avec admiration, heureux d'être enfin chez nous, et oui ! nous arrivons dans notre village.

En sabotant, montant la rue de l'Illette : *"Bonjour, les enfants"*, elle a dû avoir un peu trop soif *"Marie la Bretonne"*, sûr qu'elle nous a pas trop r'connus. Y'a fait une embardée et s'y a ben failli tomber en titubant, z'elle tourne vite en pivotant sur elle-même, à droite du côté de son terrain, y'est plus que temps d'rentre à la m'son, ma doué que c'qu'y va s'passer après : Yé va faire un bon somme et vas-y t'y remettre ça pour ce souer (*soir*).



Dessin de Michel VALLET

Tout ça ? ça vint du bistrot d'en bas. Z'il y a dans le quartier tout une tripotée d'bonnes gens qui nous font ben rigoler, mais comme disent nos parents : *"ce ne sont pas des exemples à suivre"*. J'y comprends pas, à les écouter, avant qu'y z'ai bu leur quantité, y z'aiment bien nous raconter leur jeunesse passée. D'après eux : y z'ont toujours été les meilleurs, qu'c'est pendant la guerre qui z'ont pas eu de chance ! ...

Y'a pas de quoi s'ennuyer dans le village ...

Nous avons très faim, les petits lutins, les princes et les princesses rentrent chacun dans leur maison, de vieilles bâtisses en pierres, construites avec beaucoup d'irrégularités. Souvenirs d'un passé lointain où ces bâtisses étaient des fermes, les gens vivaient dans une pièce à côté de l'étable ou de la soue à cochons.

"La place de la Chaussée", autrefois, c'était une grande cour de ferme. Un tas de bois se tasse encore le long d'un vieux mur. C'est sans interruption des spectacles de rue improvisés : les commères, les pin-ups, les mauvais garçons, les enfants, les poivrots, les travailleurs, les anciens et leurs habitudes, les marchands ambulants, les tristes et les rigolos. Tout se joue sur cette place ! ...

Les petits lutins, les princes et les princesses viennent se regrouper, les joues barbouillées de confiture et de chocolat. Hé ! les gars ! hé, les filles ! nous allons nous promener sur le quai à la Morinière.

Ils marchent déjà dans le chemin bleu, ce bleu magique, chimique ... Pour former le chemin : la roche cassée, enrobée, étalée provenant jadis de nos industries du bord de la Sèvre. Une grande cheminée en rappelle le souvenir, ça sent bon la nature, c'est reposant de s'avancer vers les prés où paissent les bovins. Le chemin est peu fréquenté ; un rêve bleu pour courir, se défouler, cueillir des fleurs.

Les petits lutins, les princes et les princesses sont passés dans le chemin bleu. Sous les marronniers, le long de la Sèvre, ils se sont avancés au bord de l'eau : *"Attention les enfants !"*.

Les habitants du quai, tristes derrière leurs fenêtres, soulèvent leurs rideaux pour les voir virevolter, courir et passer très vite ; un peu de bonheur apporté par des visiteurs, la joie de se rencontrer lors d'une balade éclair. Ils laissent derrière eux, par terre, les feuilles rouges du lierre, cueillies à la Marterie, et les fleurs déjà fanées du chemin bleu. C'est comme une procession le long du muret au-dessus de l'eau où sont accostés les civeliers et le dernier bateau-lavoir. Les habitants quittent hâtivement leurs maisons, ils veulent se promener avec eux, ils tentent de les suivre. Mais ils ont disparu, aux environs du parc, derrière un mur de lumière avec le coucher du soleil.

Chut ...

Rassurez-vous, ils sont rentrés chez eux !

Coucou ! nous revoilà en 1997 ...

Marie-Françoise ARTAUD

INFORMATIONS

VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE HISTOIRE,
RETROUVEZ VOS RACINES.

SAMEDI 15 NOVEMBRE À 20 H 30

Salle Municipale du Bignon

Conférence avec la participation d'historiens
dont notre Président, Michel KERVAREC.

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE REZÉ Y PARTICIPE :

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 1997

Premières rencontres d'histoire régionale,
Le Bignon, Salle polyvalente (9 h 00 - 18 h 00)

Entrée gratuite.

Pour recevoir gratuitement les bulletins "*l'Ami de Rezé*", adhérez à l'Association des Amis de Rezé — CCP 4323.74 F - Nantes.

Cotisations pour l'année 1997 : 50 F et 20 F pour les scolaires. Ces bulletins, ainsi que les livres sur l'Histoire de Rezé déjà publiés, sont en vente au siège de l'Association (Archives de Rezé — Hôtel Grignon Dumoulin — 44403 Rezé Cédex.)

Mise en page : A.B.S. REZE
Imprimerie Mairie de Rezé

Responsable Bulletin
Liliane BIRON

6.500.116